

**Déclaration liminaire  
CSA SD 1<sup>er</sup> degré du Rhône  
03 novembre 2025**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Nous vous remercions pour ce travail engagé sur la révision des seuils d'ouverture et fermeture de classes dans le 1<sup>er</sup> degré du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Ce travail nécessaire était demandé depuis de nombreuses années par l'ensemble des organisations syndicales. Malgré un contexte politique défavorable et inquiétant, avec l'annonce (confirmée ce matin) de la suppression de 4000 postes d'enseignants, essentiellement dans le 1<sup>er</sup> degré.

Nous restons convaincus que la baisse démographique, élément mis en avant pour justifier ces suppressions, devrait au contraire permettre une baisse significative du nombre d'élèves par classe. Cela permettrait d'améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et de travail des enseignants.

Ces suppressions de postes impactent également les services administratifs, et entraînent des surcharges de travail pour les agents.

Concernant le projet proposé aujourd'hui, nous nous réjouissons des avancées qu'il apporte, que ce soit sur les classes de maternelle, les REP/REP+ ou la création de seuils spécifiques à la ruralité. En revanche, nous sommes déçus que les seuils d'élémentaire DIF et ordinaire ou maternelle REP/REP+ ne bougent pas cette année. Mais nous avons bien entendu lors du GT que ce travail est une première étape et que vous êtes ouverts à le poursuivre l'année prochaine. Nous serons présents pour vous y aider.

Je vous remercie pour votre attention